Revalidation du Certificat Restreint d'Opérateur

Références règlementaires :
Section A-IV/2 : Prescriptions minimales obligatoires pour la délivrance des certificats d'opérateur des radiocommunications dans le cadre du Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM). Tableau A-IV/2-1

Public visé :
Salarié ou demandeur d'emploi – Chef d'entreprise – Domaine maritime
Etre titulaire du CRO

Objectifs : Émettre et recevoir des renseignements en utilisant les sous-systèmes et appareils du SMDSM et en assurant les fonctions requises dans le SMDSM
Assurer des services radioélectriques en cas d'urgence

Méthodes mobilisées :
La formation se déroulera sur simulateur Transas/Wartsila avec une alternance de cours pratiques et d'apports théoriques. Chaque module sera évalué par une épreuve orale ou écrite.

Modalités pédagogiques :

INTITULE	Nombre d'heures
Rappel des principes de base du SMDSM (théorie et pratique) o Fonctions fondamentales o Zones océaniques o Identification des stations o Appel sélectif numérique o Organisation des opérations S.A.R. o Moyens utilisés par tous les services SMDSM o Matériel obligatoire en zone A1 o Entretien du matériel SMDSM o Alimentation des appareils SMDSM o Techniques et fréquences d'émission o Balises de détresse R.L.S o Transpondeur Radar SART o VHF portable o Différentes catégories de communication dans le service mobile maritime o Renseignements sur la sécurité maritime o Service NAVTEX o Certificats du personnel o Documentations de bord, licences, visites et journal radioélectrique o Comptabilité o Anglais OMI dans le cadre du CRO o Procédures radio et mise en application à l'aide d'un simulateur (détresse, urgence, sécurité, relais…)	4H00
Tests de compétence : - Evaluation des connaissances - Simulation des procédures	1H00
Durée de la Formation	5H00

Coût : **255 €**